



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 septembre 2008**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 15 septembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 6 octobre 2008

**Attribution d'un logement pour utilité de service à l'emploi de  
gestionnaire administratif et comptable de l'aérodrome de Niort-  
Souché**

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

***Conseillers :***

M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Gérard ZABATTA - M. Alain PIVETEAU - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

**Secrétaire de séance :** M. Jean-Louis SIMON -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Françoise BILLY donne pouvoir à Geneviève GAILLARD  
- Julie BIRET donne pouvoir à Nathalie SEGUIN

**Excusés :**

***Conseillers :***

M. Frédéric GIRAUD - Mme Emmanuelle PARENT -

**CONSEIL MUNICIPAL DU 29 septembre 2008**

DELIBERATION D20080339

**DIRECTION RESSOURCES  
HUMAINES**

**Attribution d'un logement pour utilité de service à l'emploi de  
gestionnaire administratif et comptable de l'aérodrome de Niort-  
Souché**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition de Madame le Maire

Par arrêté en date du 29 septembre 2006, M. le Préfet de la région Poitou-Charentes a transféré l'aérodrome de Niort-Souché à la ville de Niort avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Afin d'assurer le fonctionnement administratif et technique des locaux de l'aérodrome, la ville de Niort a recruté deux agents, la gestion des avions et leur contrôle étant assurés par une association.

Afin de se donner les moyens d'une présence continue sur le site, un logement, situé 572 avenue de Limoges a été acquis par la ville de Niort, afin de loger un des deux agents municipaux sur le site. Ce logement comporte 5 pièces principales et la valeur locative annuelle estimée par le service du domaine, à la date du 7 mars 2008, est de 6.900 €. Ce dernier présente un intérêt certain pour la bonne marche du service. Sa classification en logement pour utilité de service (conformément à l'article R 94 du Code du Domaine de l'Etat) s'avère nécessaire.

Une telle concession comporte le versement d'une redevance, l'eau, le chauffage, l'électricité, le gaz restant à la charge de l'agent de l'aérodrome. L'abonnement téléphonique sera, cependant, pris en charge par la ville de Niort.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- affecter le logement de l'aérodrome de Niort-Souché, situé au 572 avenue de Limoges, au gestionnaire administratif de ce site pour utilité de service.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Jean-Louis SIMON**